



TRANSMIS COPIE - pour information, à
Monsieur le Résident du Ruanda, à KIGALI.-
de l'Urundi, à KITEGA.-

A. Ky.
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Usumbura, le 14 février 1958.

N° 662/ 570

Dos. 20.62.36.

A
680 TP 101 AF
22/2/58

Monsieur l'Administrateur de Territoire
(T O U S)

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Suite à une suggestion faite par Monsieur le Procureur du Roi, au Conseil du Vice-Gouvernement Général, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir, à l'avenir, me faire part des accidents de roulage, se produisant dans votre territoire, et dûs à un mauvais état de la route, ou à une mauvaise signalisation.

Ces renseignements nous permettront de compléter nos dossiers des routes, et de porter une attention particulière sur les points les plus dangereux de notre réseau routier.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
DU RUANDA-URUNDI,
J. SCHEUFELE.,